



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

**Concours de recrutement du second degré**

**Rapport de jury**

---

**Concours : CAPES externe**

**Section : langues-vivantes**

**Option : Japonais**

**Session 2018**

Rapport de jury présenté par :

**Christian GALAN**  
**Président du jury**

## SOMMAIRE

1. Composition du jury.....	3
2. Le CAPES externe de japonais 2018 chiffres.....	4
3. Observations générales.....	5
4. Épreuves écrites d'admissibilité.....	8
4.1. Épreuve de composition en japonais.....	8
4.2. Épreuve de traduction.....	12
5. Épreuves orales d'admission.....	19
5.1. Mise en situation professionnelle.....	20
5.2. Entretien sur dossier.....	24

## ANNEXES

Annexe 1 : Programme du CAPES externe de japonais 2018.....	29
Annexe 2 : Exemple de sujet de l'épreuve orale de mise en situation professionnelle (1).....	30
Annexe 3 : Exemple de sujet de l'épreuve orale de mise en situation professionnelle (2).....	34
Annexe 4 : Exemple de sujet de l'épreuve orale de l'entretien à partir d'un dossier (1).....	40
Annexe 5 : Exemple de sujet de l'épreuve orale de l'entretien à partir d'un dossier (2).....	45

# 1 – Composition du jury



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale

- Vu l'arrêté du 8 août 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 16 octobre 2017 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES ouverts au titre de la session 2018,
- Vu les propositions du président du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES section Japonais est constitué comme suit pour la session 2018 :

## Président

M. Christian GALAN  
Professeur des universités

Académie de TOULOUSE

## Membres du jury

M. Dan FUJIWARA  
Maître de conférences des universités

Académie de TOULOUSE

Mme Tomoko HIGASHI  
Maître de conférences des universités

Académie de GRENOBLE

M. Stéphane LAMACQ  
Professeur certifié

Académie de NICE

Mme Yayoi NAKAMURA-DELLOYE  
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Marie PARMENTIER  
Maître de conférences des universités

Académie de TOULOUSE

M. Gérard PELOUX  
Maître de conférences des universités

Académie de VERSAILLES

Mme Marion SAUCIER  
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Lionel SEELENBINDER-MERAND  
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 02 mars 2018

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation  
Le sous-directeur du recrutement

Jean-François PIERRE

## 2 – Le CAPES externe de japonais 2018 en chiffres

Nombre de postes ouverts au concours	1
Nombre de candidats inscrits	47
Nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité	17
Pourcentage des présents par rapport aux inscrits	36,2 %
Nombre de candidats non éliminés <sup>1</sup>	15
Nombre de candidats admissibles	4
Pourcentage des candidats admissibles par rapport aux candidats non éliminés	26,67%
Moyenne des candidats non éliminés aux deux épreuves d'admissibilité	8,26/20
Moyenne des candidats admissibles aux deux épreuves d'admissibilité	13,71/20
Barre d'admissibilité	12,5/20
Nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admission	4
Nombre de candidats non éliminés <sup>2</sup>	4
Nombre de candidats admis sur liste principale	1
Pourcentage des candidats admis sur liste principale par rapport aux candidats non éliminés	25 %
Barre d'admission pour la liste principale	16,58/20
Nombre de candidats admis sur liste complémentaire	2
Pourcentage des candidats admis sur liste complémentaire par rapport aux candidats non éliminés	50%
Barre d'admission pour la liste complémentaire	11,42/20
Moyenne des candidats non éliminés aux épreuves d'admission	13,25/20
Moyenne des candidats admis sur la liste principale aux épreuves d'admission	16,75/20
Moyenne des candidats admis sur la liste complémentaire aux épreuves d'admission	13,75/20
Moyenne générale des candidats admis sur la liste principale (total admissibilité et admission)	16,58/20
Moyenne générale des candidats admis sur la liste complémentaire (total admissibilité et admission)	13,46/20

<sup>1</sup> Candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (candidats absents, candidats qui ont rendu une copie blanche, candidats qui ont obtenu une note de 0.00 à l'une des deux épreuves).

<sup>2</sup> *Ibid.*

### 3 – Observations générales

La session 2018 du CAPES externe de japonais a été la deuxième organisée pour cette langue ; et, pour cette deuxième session, le ministère de l'Education nationale avait ouvert 1 poste, avant d'autoriser l'ajout de deux postes sur liste complémentaire.

Du fait du nombre restreint de candidats et de la nature des épreuves, les observations générales ainsi que l'analyse de chacune des épreuves qui seront faites ci-dessous reprennent dans le fond et dans la forme un grand nombre des remarques générales et des analyses du rapport 2017 qui n'avaient pas lieu d'être modifiées.

L'analyse et les tendances caractéristiques du concours 2017 se retrouvent en effet pour la plupart confortées par la session 2018. La réussite des candidats admis découle à l'évidence, par ailleurs, outre leur excellent niveau linguistique, de la capacité qu'ils ont eue à prendre en compte les remarques et conseils figurant dans le rapport 2017 et à se préparer en conséquence.

On ne peut donc qu'insister sur le fait que les candidats des futures sessions doivent prendre le temps de lire en détail le présent rapport et d'intégrer à leur préparation les enseignements et les informations qu'il contient.

On rappellera ensuite que le CAPES est délivré aux candidats qui, ayant réussi les épreuves d'un concours externe, d'un concours interne ou d'un troisième concours – pour le japonais il ne s'agit donc pour le moment que d'un concours externe –, ont accompli un stage d'une durée d'une année évalué dans des conditions définies par voie réglementaire. Son obtention permet, après validation de l'année de stage et du diplôme de master, de devenir professeur certifié.

Le CAPES externe de japonais a été mis en place depuis 2017 sur la base du Capes rénové défini en 2014 et dont le contenu repose sur un équilibre entre épreuves relevant de la discipline et épreuves professionnalisées.

A la différence de la première session de 2017 pour laquelle les délais de mise en place avaient été très courts, le déroulement du CAPES 2018 de japonais a entièrement respecté le calendrier officiel des concours et les candidats ont pu notamment avoir accès, dès avant leur inscription, au rapport du CAPES 2017 qui leur a donné une photographie précise du déroulé et des attendus du concours.

L'origine géographique des candidats est toujours aussi diverse et couvre l'ensemble du territoire national : les inscrits relevaient de 16 académies différentes, et les présents aux deux épreuves d'admissibilité de 8 académies – celle de Paris regroupant dans les deux cas à peu près la moitié des inscrits.

Sur les 47 candidats initialement inscrits, 17 ont été présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité, 4 ont été déclarés admissibles, et 3 ont été finalement déclarés admis à la suite des épreuves d'admission, dont 2 sur liste complémentaire.

Ces derniers ont été conduits dès la rentrée 2018 à exercer le métier d'enseignant de japonais en tant que professeurs stagiaires dans un établissement secondaire tout en suivant en alternance une formation de l'ESPE en vue d'obtenir leur titularisation à la fin du parcours effectué pendant l'année de stage.

Le jury tient à féliciter les admis ainsi que tous les candidats qui ont préparé ce concours. Le CAPES est en effet un concours de recrutement exigeant qui demande aux candidats d'avoir une formation universitaire solide en langue et civilisation

japonaises, une connaissance de la didactique du japonais, ainsi qu'une bonne connaissance du système éducatif français. Outre les connaissances et les compétences d'ordre académique et linguistique évaluées en premier lieu par les épreuves d'admissibilité, le concours exige, notamment lors des épreuves d'admission, de faire preuve de bonnes capacités de synthèse et d'argumentation ainsi que d'une maîtrise parfaite de la langue française et d'un positionnement professionnel déjà bien réfléchi.

L'analyse globale de la session 2018 montre toutefois sur ce plan, comme c'était déjà le cas lors de la session 2017, que le principal obstacle pour une majorité de candidats demeure la compétence en langue japonaise. Les résultats de chaque épreuve et les performances des candidats seront analysés plus loin dans ce rapport, mais quelques chiffres suffisent à mettre en avant cette réalité. En composition japonaise, 10 candidats sur 16 ont eu une note inférieure à 10 dont 6 une note inférieure ou égale à 6. En traduction, 11 candidats sur 17 ont eu une note inférieure à 10, dont 8 une note inférieure ou égale à 6.

La moyenne des notes de l'ensemble des candidats à chacune des deux épreuves est supérieure à celle de l'an dernier, ce qui pourrait laisser supposer une hausse du niveau global des candidats. Mais il s'agit là d'un effet trompeur car ce sont en réalité les meilleurs des candidats qui, en ayant eu des notes souvent vraiment excellentes, ont à eux seuls tiré cette moyenne vers le haut.

A de très rares exceptions près, les notes sont, pour chaque candidat, plutôt équilibrées entre les deux épreuves. Ce qui laisse de fait apparaître – une nouvelle fois comme en 2017 – au regard des performances dans ces épreuves essentiellement fondées sur la maîtrise de la langue japonaise, trois catégories de candidats : ceux qui maîtrisent d'une manière satisfaisante voire très satisfaisante celle-ci, tant sur le plan de la production que de la compréhension, et sont effectivement au niveau – voire, cette année, au-delà – des compétences attendues d'étudiants de master ; ceux (très peu nombreux durant cette session) qui, notamment en traduction, sont un peu en deçà de ce niveau, mais pas très loin, et qui doivent mieux se préparer tout en continuant de progresser dans la maîtrise de la langue japonaise ; et ceux qui ont un niveau linguistique véritablement insuffisant pour un tel concours et qui doivent en priorité améliorer leurs capacités d'expression et de compréhension dans cette langue.

Le niveau requis pour ce concours est calé sur ce que l'on attend en général de bons étudiants de japonais de master, niveau minimum pour pouvoir enseigner cette langue en toute autonomie à des élèves du secondaire. Pour que les choses soient bien claires, le niveau et les performances attendus (qui seront détaillés plus loin dans le rapport), sont en tout point inférieurs aux exigences de l'agrégation.

Si les candidats admis ont proposé des productions très satisfaisantes, voire brillantes, et ont répondu aux exigences aussi bien linguistiques que didactiques ou professionnelles, un grand nombre de candidats n'avait visiblement toujours pas une perception claire des attentes du jury sur tous ces plans. Si cela était compréhensible dans le cas de la session 2017, du fait de l'urgence dans laquelle celle-ci avait été mise en place et de la difficulté des candidats à se préparer correctement à des épreuves pour lesquelles il n'existait aucune annale ni exemple, cela l'est beaucoup moins pour cette session pour laquelle le rapport 2017 était disponible. Trop peu ont su s'en servir de manière efficace.

Rappelons pour finir que le programme de la session 2019 est disponible sur le site officiel du ministère et qu'un grand nombre d'indications bibliographiques se

trouvent dans des documents ressources pour le cycle terminal (langues vivantes et littérature étrangère en langue étrangère) publiés sur le site Eduscol.

Nous nous réjouissons d'avoir été en mesure, par la mise en place de ce CAPES en 2017 et sa pérennisation à partir de 2018, d'apporter un nouveau débouché professionnel aux étudiants en études japonaises et de récompenser ainsi le travail de bons ou très bons candidats. Tous nos encouragements vont également à ceux qui ont échoué, alors qu'ils étaient en mesure de réussir à ce concours exigeant. Il leur revient de porter un regard lucide sur leurs points faibles et de persévérer dans leurs efforts pour y remédier. Nous encourageons également les institutions qui en ont la possibilité à mettre en place des préparations adéquates de façon à permettre à un plus grand nombre de candidats d'atteindre le niveau attendu dans les prochaines années. Trop peu l'ont fait au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Enfin, personnellement, comme en 2017, je tiens à exprimer, cette année encore, mes plus sincères remerciements à l'ensemble des membres du jury, pour la compétence, l'efficacité et la disponibilité dont ils ont fait preuve pour que cette deuxième session du CAPES de japonais puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Mes remerciements vont également aux cadres de la DGRH du ministère de l'Education, dont l'aide et le soutien ont été constants, ainsi qu'au gestionnaire du concours à qui revient une grande partie du succès de cette session. Je remercie également Madame la Proviseure et Madame la Proviseure-adjointe du lycée Jean de La Fontaine à Paris qui ont accueilli les épreuves d'admission dans leur établissement et ont permis que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions pour le jury et pour les candidats.

Le président du jury  
Christian Galan  
Professeur des universités  
Chargé d'une mission d'inspection générale  
pour l'enseignement du japonais

*Les parties du rapport qui suivent ont été rédigées collectivement par l'ensemble des membres du jury.*

## 4 – Épreuves écrites d'admissibilité

*Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :*

*Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.*

*Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.*

*L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.*

Remarque importante : pour les deux épreuves d'admissibilité de traduction et composition, seul l'usage de deux dictionnaires unilingues en langue japonaise (un dictionnaire de langue et/ou un dictionnaire de *kanji*) est autorisé tandis que celui de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel informatique ou électronique (dictionnaire électronique, ordinateur, téléphone, calculatrice ou autre) est rigoureusement interdit.

### 4.1 – Épreuve de composition en japonais

*a) Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :*

- *Durée : 5 heures*
- *Coefficient 2*

*L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.*

*Pour cette épreuve, deux notions (programmes de collège et de lycée) et deux thématiques (programme de littérature étrangère en langue étrangère) sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.*

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 16

Moyenne présents : 8,48

Note la plus élevée : 16,25

Note la plus basse : 0,5

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	3
de 3,1 à 6 / 20	3
de 6,1 à 9,99 / 20	4
de 10 à 11,99 / 20	1
de 12 à 14,99 / 20	3
de 15 à 20 / 20	2

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

L'épreuve de composition en japonais d'une durée de cinq heures relevait pour cette année de la thématique « L'imaginaire (l'étrange, le merveilleux, le fantastique) ». Le sujet comportait quatre documents : trois extraits des textes au programme (Akutagawa Ryûnosuke, Abe Kôbô et Umezû Kazuo) et d'un document inconnu (un extrait de *Sekai no owari to hâdoboïrudo wandârando* [*La Fin des temps*] de Murakami Haruki). Le document inconnu ne devait guère poser de problème pour tout candidat au fait de la littérature contemporaine japonaise.

Cette épreuve est la seule dans le cadre des épreuves d'admissibilité à permettre aux candidats de montrer leur capacité d'expression en japonais. De ce fait, son évaluation portait à la fois sur le niveau de japonais et sur les exigences attendues dans le cadre d'une telle épreuve.

Contrairement à la session précédente, la première pour le CAPES de japonais, les candidats pouvaient désormais s'appuyer sur le rapport du jury qui leur permettait d'avoir une meilleure compréhension de l'épreuve et de ses attendus. Les informations ci-dessous reprennent pour une large part des remarques du rapport de la session 2017 lorsque le jury a jugé qu'elles devaient être encore rappelées pour les futurs candidats.

Ces derniers sont ainsi à nouveau vivement encouragés à bien prendre connaissance de la description de l'épreuve telle qu'elle est donnée dans les textes officiels (voir plus haut en italique) et à prendre du temps le jour de l'épreuve pour bien lire l'énoncé en japonais. Certains n'ont tenu compte que de manière partielle de toutes ces indications. Les meilleures copies ont été celles qui ont su s'appuyer sur tous les documents, fournir une problématique en s'appuyant sur la thématique proposée et répondre à cette problématique en fin de rédaction.

Cette épreuve permet aussi de vérifier la culture générale (littéraire, mais aussi civilisationnelle) des candidats. La présence d'un texte inconnu écrit par un des auteurs contemporains majeurs japonais avait entre autre cet objectif. Nous rappelons à ce titre que la liste des œuvres indiquées dans le programme du CAPES ne constitue en rien une liste limitative. Comme indiqué dans celui-ci : « les œuvres suivantes serv[ent seulement] d'appui au programme ». Si les textes cités dans le programme doivent être parfaitement connus (contenu, contexte), les candidats doivent donc aussi faire preuve, de manière plus générale, de connaissances suffisantes de l'histoire littéraire japonaise (vue dans un sens large : fiction, manga, essai, etc.) pour pouvoir développer leur argumentation (grands mouvements littéraires, écrivains et artistes majeurs, etc.).

Les copies que le jury a eu à évaluer montrent de ce point de vue une évolution dans leur qualité, sans doute dû à une meilleure préparation et à une meilleure connaissance des exigences de l'épreuve. Le jury doit souligner la présence de

quelques excellentes copies, avec une très bonne maîtrise de la langue japonaise écrite et des connaissances attendues pour ce type d'épreuve.

En revanche, de trop nombreuses autres copies ont montré que les candidats avaient à l'évidence des difficultés sur le plan de la langue, non pas tant du point de vue de la qualité de cette dernière que du niveau exigé. Certaines copies étaient visiblement d'un niveau A2 (voire plus faible), totalement insuffisant pour mener une réflexion de qualité à ce niveau d'exigence.

C'est d'ailleurs cet aspect linguistique qui a posé le plus de problèmes aux candidats, au-delà de celui de la structure de leur présentation ou encore de la culture générale dont on attend que tout futur enseignant fasse preuve. L'exercice de composition nécessite une capacité d'expression en japonais tout à fait conséquente : ce manque de compétence rend presque impossible le respect d'une quelconque structure argumentée.

Certaines copies étaient beaucoup trop courtes (malgré, parfois, un japonais correct). Sur ce plan, on attend en effet, pour une épreuve de cinq heures, au moins quatre pages de rédaction (en double interligne) alors que plus de la moitié des copies n'atteignaient pas cette longueur.

#### – Structure de la composition

Nous réitérons les recommandations données pour la session précédente car certains candidats ne semblent guère maîtriser la mise en place d'une problématique dans une dissertation. La thématique (l'imaginaire) ne pouvait en aucun cas être la problématique. On ne demandait pas aux candidats de montrer leurs connaissances livresques sur l'imaginaire mais d'articuler une problématique (avec une résolution finale) en lien avec l'imaginaire, s'appuyant sur les œuvres présentées dans le sujet mais également d'autres œuvres connues des candidats.

D'autre part, il ne fallait pas simplement faire une analyse des quatre documents les uns après les autres quand bien même la thématique était abordée. Il fallait dégager une problématique commune aux documents, l'explicitier clairement dans l'introduction et, dans la suite de l'argumentation, s'appuyer sur les documents qui permettaient de développer la réflexion.

Certaines copies n'étaient visiblement pas structurées ou manquaient de logique, soit par méconnaissance de l'exercice, soit par manque de temps. La structure minimale en trois temps (introduction, développement, conclusion) n'était parfois même pas présente. Un simple essai est insuffisant. Il est aussi également important de rappeler qu'il s'agit d'une dissertation qui demande une certaine prise de distance : vouloir systématiquement ramener la réflexion à sa propre personne ou à une communauté imaginée/imaginaire (« nous ») montre une incapacité à rester objectif.

Le jury constate cependant que des efforts ont été fournis par de nombreux candidats, efforts souvent contrecarrés par des problèmes linguistiques.

#### – Contenu de la composition

Sur ce plan aussi, on constate la présence de certaines copies possédant une bonne maîtrise de la littérature et de la culture japonaises.

La majorité proposait cependant un contenu trop superficiel, sans doute dû pour une part aux déficiences en langue japonaise. L'exercice ne consiste en aucun cas à réécrire autrement ce que les auteurs ont su parfaitement exprimer : une des premières exigences est celle de pouvoir contextualiser les œuvres au programme. Avant de se concentrer sur l'analyse des textes, ces derniers doivent en effet être tout d'abord présentés. Qui les a écrits ? Quand ? A Quel type de genre littéraire

appartiennent-ils ? A quel mouvement littéraire ? Quel est le contexte historique d'écriture ? Etc.

Certains candidats ont aussi eu tendance à développer une réflexion sur la thématique sans la relier aux documents. L'objectif de l'exercice, redisons-le, n'est pas d'écrire une dissertation générale théorique mais de partir des documents, d'en dégager une problématique et de développer son argumentation à partir de ces documents (voire d'autres si le candidat le juge nécessaire).

#### – Compétences linguistiques

Comme on l'a déjà dit, la composition est un exercice au travers duquel le candidat doit montrer ses capacités de réflexion, ses connaissances sur le Japon, mais aussi l'ensemble de ses compétences linguistiques. C'est la seule épreuve écrite où les candidats peuvent montrer leurs capacités en langue japonaise. Les candidats admis seront amenés à enseigner le japonais : ils doivent donc faire preuve d'un niveau de langue en rapport avec ce métier. Les compétences linguistiques comptaient pour environ un tiers du résultat de cette épreuve. Une composition intéressante mais écrite dans un japonais largement en-deçà des exigences ne pouvait être considérée comme un exercice réussi. De même, une composition écrite dans un excellent japonais mais dont les exigences de structure et de fond sont insuffisantes ne pouvait être positivement évaluée.

Le jury a constaté que de trop nombreuses copies n'atteignaient pas le niveau demandé pour l'épreuve du CAPES et pour être capable d'enseigner à des élèves. Une connaissance défaillante (lexicale, grammaticale ou graphique) peut, non seulement, être source d'erreur dans l'apprentissage pour les élèves, mais également être une source de souffrance pour les candidats qui seraient amenés à enseigner le japonais et qui seraient incapables de répondre aux questions des élèves.

Tout comme le rapport de la session passée, le jury a relevé de nombreuses erreurs et de nombreuses insuffisances.

#### • Graphie

Tendance générale de cette session, les très bonnes copies d'un point de vue de la réflexion ont fait montre d'excellentes compétences graphiques. Malheureusement, une majorité, comme il l'a été déjà dit, n'avait pas le niveau demandé.

Le jury a constaté des erreurs dans le choix des kanji pour les *jukugo* : \*物話 à la place de 物語, \*理用 à la place de 利用, par exemple. Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de la maîtrise de ces mots composés.

S'il n'est pas exigé des candidats d'avoir une écriture calligraphiée, certaines copies étaient rédigées avec des *kana* et/ou des *kanji* mal formés. Il est rappelé aux candidats que l'objectif du CAPES est d'enseigner à des élèves le japonais : il faut donc absolument avoir une écriture claire, lisible et ne montrant pas d'aberrations d'un point de vue visuel. Certaines écritures étaient très maladroitement (trop grosses, ne respectant pas une certaine harmonie générale, etc.). Enfin, même s'il n'y a pas de règles fixes, certains candidats ne semblent pas vraiment connaître les habitudes graphiques contemporaines et utilisent des *kanji* là où la tendance générale est de préférer les *hiragana* (できる plutôt que 出来る) tandis que certains mots du même candidat sont écrits en *hiragana* alors qu'ils doivent être écrits en *kanji*.

Le jury rappelle enfin qu'une écriture manuscrite simplifiée (漢字を崩す) n'est pas acceptée même si le niveau de langue est excellent.

- Grammaire

Tout comme pour la graphie, le jury a constaté un très grand écart entre les excellentes copies qui montraient une très bonne maîtrise de la grammaire et celles qui, ici aussi, étaient loin d'atteindre le niveau demandé.

Des erreurs récurrentes se retrouvent particulièrement dans la formation et l'utilisation du factitif ainsi que dans la confusion entre verbes transitifs et intransitifs (閉まる/閉める, 起きる/起こす, etc.) et le jeu des particules liées à ce type de verbes.

A la croisée du lexique et de la grammaire, le jury a constaté également une confusion entre les différentes parties du discours. Par exemple, le mot « compétitif » était rendu par \*競争な, de manière erronée, en s'appuyant sur 競争 (« compétition »), le mot « sécuriser » étant lui traduit, également de manière erronée, par \*安全させる en partant de 安全 (« sécurité »).

Le jury ne peut que recommander d'avoir une maîtrise parfaite de la grammaire japonaise car les candidats seront amenés à l'enseigner : des connaissances floues ne peuvent qu'entraver une bonne pratique pédagogique.

- Niveau de langue

Le jury rappelle ce qui a été écrit dans le rapport de l'année passée. Les candidats devaient rédiger une composition. Le jury s'attendait donc à un niveau de langue relativement élevé (un niveau B1 ou B2 est insuffisant). Malheureusement, certaines copies ont montré que de nombreux candidats maîtrisaient insuffisamment les différents niveaux de langue et avaient trop fréquemment recours à des expressions que l'on retrouve à l'oral. Les candidats doivent être particulièrement vigilants sur ce point : la connaissance des niveaux de langue et leurs maîtrises sont un élément essentiel dans l'évaluation de leur copie. Rédiger une dissertation ne revient pas rédiger un essai, encore moins à faire un exposé oral. On attend que les candidats rédigent en forme neutre et non pas en forme polie.

De même, certains candidats ne distinguent pas le niveau de langue de certaines expressions : みたいな, もっと, どうやって, どうして, なぜかという, けど et la forme en て sont à remplacer respectivement par ような, より, どのようにして, なぜ, なぜならば, が et la forme suspensive.

Les futurs candidats sont vivement encouragés à faire très attention à toutes ces remarques car, dans ce cas aussi, la mauvaise utilisation de niveau de langue est le symptôme d'une compréhension et d'une application erronée du système linguistique japonais.

Enfin, il paraît bon de rappeler que les candidats doivent s'efforcer de rendre des copies propres (sans ratures), aérées et agréables à lire. Une copie s'est révélée être un véritable labyrinthe dans lequel le correcteur devait naviguer pour retrouver le fil de la phrase.

## 4.2 – Épreuve de traduction

a) Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

*L'épreuve consiste, au choix du jury, en la traduction en français d'un texte en langue étrangère et/ou la traduction en langue étrangère d'un texte en français,*

accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.

L'épreuve doit permettre au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 15

Moyenne présents : 7,50

Note la plus élevée : 16,25

Note la plus basse : 1

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	1
de 3,1 à 6 / 20	7
de 6,1 à 9,99 / 20	3
de 10 à 11,99 / 20	1
de 12 à 14,99 / 20	2
de 15 à 20 / 20	1

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Le texte proposé à la traduction relevait de la thématique « la rencontre avec l'autre, l'amour, l'amitié ». On en trouvera plus loin une proposition de traduction, mais, plus que cette traduction elle-même, les candidats et futurs candidats sont fortement invités à prendre en compte les principes et conseils exprimés ci-dessous. La traduction était suivie d'un exercice portant sur la forme en *-reru/rareru* qui sera également commenté plus loin.

Le texte à traduire était constitué d'extraits d'un article de recherche publié dans une revue universitaire japonaise, lequel présentait l'intérêt de faire écho à la thématique du programme mentionnée.

Il s'agissait d'un texte « technique », avec des phrases peu complexes, tandis que son contenu, plutôt philosophique, et son développement argumentatif, parfois implicite, étaient par ailleurs relativement difficiles à saisir au prime abord.

L'objectif, en proposant ce texte à la traduction, était de vérifier la capacité des candidats à pénétrer un texte japonais, « à partir du japonais », en respectant sa structuration et sa construction tant sur le plan grammatical que stylistique. Il s'agissait également de voir la manière dont les candidats réagissaient face à certains passages dont l'enchaînement logique était élusif ou encore face à quelques expressions de caractère philosophique (ex. *tasha*) et la manière dont ils abordaient ceux-ci. L'attente des correcteurs n'était pas tant que les candidats produisent une traduction « parfaite », ou si l'on préfère « publiable » pour un lectorat français, mais qu'ils fassent preuve, au travers de leur traduction, d'une bonne compréhension du texte et d'une bonne rédaction de leur traduction en français. Les principaux critères ayant présidé à la notation ont donc été (sans hiérarchie entre ces critères) : la présence ou non de

contresens, la compréhension de la structure argumentative de l'auteur, le rendu en français de l'enchaînement de ses arguments, la quantité de texte traduite, le style et la qualité du français.

Si le jury se félicite d'avoir pu lire quelques traductions témoignant d'une bonne compréhension du texte ainsi que d'une maîtrise satisfaisante des techniques de traduction, la correction de cette épreuve a cependant mis en lumière quelques problèmes sérieux dans la manière dont les candidats avaient abordé cet exercice.

Quelques candidats n'avaient notamment pas, à l'évidence, le niveau nécessaire – linguistique et culturel – pour traiter ce texte. Alors que ce dernier portait sur un thème figurant au programme, certains candidats n'ont pas été capables d'identifier des titres ou noms d'auteurs célèbres de la littérature de jeunesse mondiale.

Certains des problèmes rencontrés par les candidats étaient d'ordre général, tandis que d'autres étaient plus directement liés à des erreurs commises au regard du texte lui-même.

On peut ainsi se demander, à la lecture de certaines copies, si leurs auteurs ont procédé à ne serait-ce qu'une seule lecture préalable de l'ensemble du texte proposé. Il s'agit pourtant là d'une étape indispensable qui permet notamment – au travers d'une ou plusieurs lectures rapides – de parvenir à une idée générale du sens du texte et de glaner autant d'informations concrètes qui serviront de repères au moment du passage à la traduction proprement dite des différents paragraphes. Une lecture rapide et préalable du texte en entier aurait ainsi dû permettre aux candidats de comprendre que celui-ci se structurait autour de l'idée générale selon laquelle il y a une rupture absolue entre l'adulte et l'enfant, et qu'Umezū et Matsumoto – dont les ouvrages sont commentés dans le texte – sont des auteurs représentatifs de ce point de vue qu'ils défendent et illustrent.

Cette compréhension de l'idée conductrice du texte dans son ensemble était absolument nécessaire avant d'entreprendre sa traduction. Plusieurs lectures préliminaires réfléchies étaient donc indispensables.

L'exercice de la traduction consistait ensuite à restituer au plus près l'essence du texte original, tant dans sa lettre que dans son esprit. Cette épreuve vise en effet, redisons-le, à juger de la compétence des candidats à comprendre en profondeur un texte japonais et à restituer correctement celui-ci dans une traduction en français.

Concernant ce dernier point, autant les correcteurs peuvent être indulgents avec tel ou tel mot ou expression du texte source dont le sens a été mal compris ou mal traduit en français, autant il leur est impossible de valider des traductions qui sont impropres, incorrectes voire incongrues sur le plan de la langue d'arrivée, le français. Est-il nécessaire de rappeler que l'une des compétences du professeur, quelle que soit la discipline enseignée, est de « maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement », à plus forte raison lorsqu'il s'agit de l'enseignement d'une langue ?

Cinq heures est une durée à la fois longue et courte pour une traduction : longue pour l'effort et la fatigue que celle-ci génère, courte au regard de la taille du texte à traduire. Le texte était plus court que celui de l'an dernier, mais il nécessitait une lecture attentive et lente permettant de restituer sa logique interne, afin de permettre au jury de juger de la capacité des candidats à gérer leur temps. La plupart des candidats sont d'ailleurs arrivés au bout du texte.

Parmi les candidats qui sont parvenus à comprendre le texte, beaucoup ont cependant manqué de temps, ce qui s'est traduit par un style maladroit et une

traduction souvent littérale. Les futurs candidats devront donc s'entraîner à traduire en temps limité de longs textes et, pour ce faire, commencer par lire de longs textes sans dictionnaire pour atteindre un rythme de lecture supérieur leur permettant de faire une lecture globale du texte avant de commencer à traduire.

En général, et même si chacun a sa propre pratique de l'exercice, toute traduction du japonais vers le français procède en deux temps : un premier temps de compréhension du texte, de traduction soucieuse de rester au plus proche du texte japonais (sans rien enlever ni ajouter à celui) et de respecter la structure du texte et sa construction sur le plan des arguments développés, et d'un premier rendu dans un français syntaxiquement et orthographiquement correct ; puis un second temps (qui peut être très long) de relecture, de peaufinage, de vérification des nuances, d'amélioration du style et de la langue, etc. La production des candidats attendue par les correcteurs correspondait à la fin du premier temps.

L'un des aspects majeurs sur lesquels la différence entre les bonnes et les moins bonnes copies s'est faite concerne la qualité de la restitution de la logique argumentative du texte, elle-même étant conditionnée par la maîtrise de l'apparente simplicité linguistique du texte ainsi que celle de la variété de l'expression. Notons que l'exercice mettait sur un même niveau d'exigence les langues source et cible, compréhension et rendu.

Loin de se caractériser par l'emploi exclusif de phrases très longues et très complexes, ou encore de présenter des tournures répétitives par exemple, le texte exigeait en premier lieu, de la part du candidat, la connaissance d'un large spectre linguistique, et de fait la maîtrise d'une grande variété de structures grammaticales, locutions et autres expressions idiomatiques. Cette particularité trouvait par exemple sa traduction dans la variété de la structuration des phrases, plus ou moins longues.

Celles-ci présentaient toutefois des constructions relativement simples, allant de la phrase nominale à des structures en deux propositions ou plus reliées par une forme suspensive (le plus souvent *ren.yô*) ou encore une particule connective (type *ga*, *zu*, *temo* ou *ba*), en passant par des constructions d'un seul tenant (structurées autour d'un mot verbal ou de l'élément *desu*). C'est sur une base relativement peu élaborée donc que certaines d'entre elles intégraient à l'occasion des déterminantes assez complexes, « à tiroirs », pour lesquelles il convenait de repérer avec exactitude le mot nominal déterminé – l'exercice n'ayant pas toujours été correctement réalisé par les candidats.

La simplicité apparente des phrases sur le plan grammatical exigeait surtout un effort plus important encore dans la traduction vers la langue cible. L'une des principales difficultés des candidats semble en effet avoir été le maintien d'un niveau d'expression fluide et naturel en français, en raison de la nature relativement élémentaire des structures grammaticales du texte (que l'on ne saurait conserver telle quelles), et plus fondamentalement du caractère élusif de l'argumentation suivie, qui requérait une attention et un suivi particuliers portés à l'enchaînement logique de chacune des phrases entre elles et plus globalement de chacun des paragraphes entre eux, en bref à la cohérence du texte entier.

La différence entre les bonnes copies et les mauvaises copies concerne par ailleurs la « hiérarchisation » des verbes et la connexion entre ces derniers. Avec les particules enclitiques et les particules connectives, les verbes, ou plus exactement les formes des verbes, constituent l'un des éléments les plus

importants de la structuration des phrases. Pour certains candidats qui traduisent les verbes et les intègrent dans la phrase en français dans l'ordre où ils apparaissent en japonais, il semble n'y avoir aucune nuance entre les formes en –*te*, les formes suspensives *ren.yô*, voire les formes déterminantes ! Dans le même ordre d'idées, des éléments tels que *kara*, *node*, *nado*, ne portent pas systématiquement sur le seul verbe ou élément déterminant qui les précède, mais peuvent porter sur d'autres verbes ou éléments précédents. Une grande rigueur est donc nécessaire pour « entrer » dans les phrases (le texte) à traduire, accepter leur logique, et reproduire leur structure. Bien sûr, dans le cas des phrases qui apparaissent peu naturelles une fois traduites en français, il était possible sinon souhaitable de les restructurer afin de les rendre en français dans une langue fluide : encore fallait-il que cela se fasse dans le respect du sens du texte (et des arguments développés par l'auteur) et sans rien enlever ni ajouter au texte proposé, ni casser sa logique argumentative.

Quelques règles de base à respecter :

- écrire lisiblement (ni trop gros ni trop petit), ne pas proposer de copie trop raturée, difficile à déchiffrer ;
- respecter l'économie du texte à traduire (parties, paragraphes, saut de ligne, retour à la ligne, tirets, guillemets, parenthèse, etc.) et la reproduire dans le texte d'arrivée ;
- connaître et respecter les grandes règles de la syntaxe japonaise (ce qui est derrière ne peut déterminer ce qui est devant, nuances de connexion induites par les formes verbales, etc.) ;
- ne pas choisir systématiquement le premier sens proposé par les dictionnaires pour une entrée donnée ;
- ne pas proposer plusieurs possibilités de traduction pour un même élément ;
- respecter l'usage propre aux études japonaises de citer le nom de famille avant le nom personnel ;
- ne pas sauter de passages ou expressions (sans au minimum le signaler) ;
- ne pas oublier de marquer les allongements dans la translittération des mots japonais (accent circonflexe ou macron) et, plus généralement, utiliser correctement les règles du système Hepburn modifié ;
- avoir une orthographe parfaite en français (sans oublier de bien maîtriser l'usage des majuscules) ;
- produire des phrases syntaxiquement correctes en français (choisir la bonne préposition pour le bon verbe, enchaîner correctement les propositions, respecter les accords, s'assurer de la concordance des temps, etc.) ;
- développer ses connaissances générales dans le domaine des études japonaises (si les noms des auteurs peu connus étaient systématiquement accompagnés de *furigana*, il n'en allait pas de même des noms de personnages connus), ce qui ne devrait pas empêcher d'approfondir des connaissances générales dans d'autres domaines qui permettraient de mettre en perspective les objets d'enseignement à explorer avec les élèves.

Sur toutes ces questions, il nous est difficile ici d'aller plus loin, tant celles-ci relèvent du travail qui doit être accompli dans le cadre de l'apprentissage de la langue japonaise.

L'épreuve de traduction est de fait une épreuve qui ne laisse guère de place à l'improvisation. Il est indispensable de s'y préparer longtemps à l'avance, notamment au regard de la durée accordée (si la plupart des candidats sont certes allés jusqu'au bout du texte, beaucoup de copies sont apparues quelque peu « bâclées » par un évident défaut de relecture).

La proposition de traduction ci-dessous est donnée à titre indicatif, d'autres traductions étaient possibles. On a volontairement conservé ici la lourdeur de certaines phrases pour mieux en faire apparaître la structure grammaticale, libre ensuite aux candidats, comme on l'a expliqué ci-dessus, d'en donner une version plus allégée. La mention de plusieurs possibilités de traduction vise à montrer aux candidats les différentes solutions alternatives qu'ils peuvent avoir, pour un même élément (notamment au regard des différents sens d'un même mot), et entre lesquelles il lui faudra choisir (comme on l'a dit plus haut, les futurs candidats ne doivent absolument pas reprendre cette pratique, c'est-à-dire proposer plusieurs choix de traduction dans leurs copies ; celles-ci ne sont données ici qu'à titre pédagogique).

## PROPOSITION DE TRADUCTION

Enfant et adulte sont complètement différents l'un de l'autre : un adulte n'est pas un enfant qui a grandi. Les deux sont des êtres radicalement différents. Ayatsuji Yukito, portant sa réflexion sur Umezu Kazuo, explicite cette idée de la manière suivante :

« Quel est donc cet "enfant" dont Umezu fait si grand cas ? »

« S'il est impossible de répondre à cette question en quelques mots seulement, on peut certainement affirmer que se trouve ici la conscience [l'idée] d'un point de rupture décisif entre l'"enfant" et l'"adulte". Une conception selon laquelle un "enfant" ne devient pas petit à petit un "adulte", mais où l'état d'"enfant" se termine un beau jour, passant de fait à une toute autre existence : celle d'"adulte". [Il s'agit là de considérer que l'"enfant" ne devient pas progressivement un "adulte", mais qu'il arrête un jour soudainement d'être "enfant" pour se transformer en "adulte", c'est-à-dire un être différent.] Et l'on peut dire que cette vision des choses s'affine [s'intensifie] dans ses œuvres jusqu'à *Watashi wa Shingô* et *Fourteen*, pour en constituer la thématique centrale. »

Il s'agit là du présupposé majeur [C'est une vision fondatrice] des travaux [publications] d'Umezu comme de ceux de Matsumoto. Ce présupposé traverse ainsi l'ensemble des œuvres du premier, telles que *Kaijû gyô*, *Hyôryû kyôshitsu* (La classe emportée), *Watashi wa Shingô* (Je suis Shingo), *Rôjin*, ou encore *Fourteen*. Si on le retrouve également chez Matsumoto dans *Tekkon (Amer Béton)*, c'est dans *Gogo Monster* qu'il se montre sous un jour plus caractéristique encore.

L'altérité totale, ce n'est pas mener une existence entièrement dépourvue du moindre point commun avec un groupe distinct. C'est entretenir un rapport dans lequel, même si un grand nombre de choses sont partagées, il existe des différences absolues. C'est se trouver dans un rapport de rupture absolue.

Umezu pratique ces « points de discontinuité » jusque dans ce qu'il vit réellement, sous une forme très concrètement inspirée [tirée] de *Peter Pan*. [Umezu a lui-même hérité de ces « points de rupture » de manière concrète dans sa propre vie, sous une forme puisant son origine dans *Peter Pan*.] J'ignore quand il a lu cette œuvre la première fois, mais on sait qu'il a au moins lu celle de la maison d'édition Tomobukku. Il n'est pas rare non plus qu'il signe [ses œuvres] de son nom de plume « Peter Pan » sous des graphies différentes.

N'étant pas spécialiste de littérature enfantine, je serais bien incapable de dresser un panorama complet [exhaustif] des histoires ayant pour sujet les enfants [l'enfance]. Aussi vais-je simplement me contenter de ce qui me vient à l'esprit. Mais, de manière générale, sans doute peut-on mentionner [citer] en premier lieu les romans d'apprentissage [initiatiques] (« *Bildungsroman* »). Ce sont là des récits dans lesquels il est question de surmonter des

difficultés et d'apprendre à être un individu [/quelqu'un], comme, pour ce qui est des œuvres anciennes, *Les Souffrances du jeune Werther* de Goethe ou *Jean-Christophe* de Romain Rolland par exemple. Même l'enfant [/Rémi] de *Sans famille* d'Hector Malot devient adulte en traversant des épreuves. Ici, devenir adulte est explicitement l'objectif [à atteindre]. Celui que l'on devient varie naturellement en fonction du roman, mais l'idéal visé est l'adulte accompli [/c'est à l'adulte accompli auquel on aspire]. D'autres œuvres traitent par ailleurs de la perte de l'enfance, comme c'est le cas par exemple de *Mon enfance* d'Hermann Hesse, qui décrit les souvenirs d'une enfance délicieuse, ou de Rawlings avec [dans] *Jody et le faon*.

Cependant, *Peter Pan* est sans conteste le récit d'un enfant qui refuse de grandir.

Un enfant ne peut vivre sans protection [/être protégé]. [Et] il ne peut être une personne à part entière sans socialisation. Les enfants s'efforcent normalement de devenir de bons petits garçons et de bonnes petites filles. Dans *Makoto-chan* par exemple, Sawada Makoto croit être un gentil garçon. On attend de lui, quel que soit le groupe [social] – qu'il s'agisse de sa famille ou du jardin d'enfants Seishû – qu'il soit un bon garçon [/comme il faut], et lui-même en tire une certaine fierté. Il fait en vérité continuellement preuve de son altérité. [En réalité, il nous révèle en permanence son altérité.]

D'ordinaire, les enfants sont soumis aux adultes. Ils sont placés sous leur autorité. La soumission, c'est la mise au pas [/répression] et la dissimulation de leur violence. Mais lorsque les enfants prennent leur indépendance, celle-ci se manifeste au grand jour.

Si les formes que prend cette indépendance peuvent être manifestes, comme par exemple devenir autonome sur les plans matériel et financier, il arrive aussi qu'apparaissent, en soi(-même), des questionnements relatifs à sa propre conscience, comme le fait d'avoir ses propres valeurs, ou sa propre sensibilité. Un critique a un jour dit d'*Orochi* d'Umezû qu'il s'agissait d'« enfants qui ont de la haine en eux ».

Kuro porte en lui cette haine de quelque chose. Cela ne semble [en revanche] pas être le cas pour Shiro. La haine est une forme de soumission, et c'est aussi une forme de socialisation. L'absence de haine chez Shiro est également la preuve de son absence de socialisation.

Les enfants n'ont certainement pas la maîtrise des mots. Et l'amour n'est aussi que l'une des formes que prend la violence. [Et l'amour n'est rien de plus qu'une forme particulière de la violence.] Car l'action [/propriété] fondamentale des mots plonge ses racines dans la violence. Et faire confiance présuppose l'existence d'un objet (c'est-à-dire d'un autre).

(Extrait tiré d'« Enfants et violence – Réflexions autour de *Tek-kon kin-kurîto* (Amer Béton) de Matsumoto Taiyô, *Rôjin* et *Iara* d'Umezû Kazuo », Takahashi Akihiko, 2008)

Concernant l'exercice qui suivait la traduction, son libellé était le suivant : « Proposez et discutez, de manière contrastive et en fonction des choix de traduction que vous aurez effectués, des pistes de traitement *en situation d'enseignement* des différentes occurrences de l'élément linguistique souligné (il n'est pas demandé d'effectuer une analyse complète de chacune des occurrences prises isolément). »

Tous les mots étaient ici importants, et il apparaît clairement que si cet exercice a été mal traité par beaucoup, c'est en premier lieu parce qu'il a, tout d'abord, sans doute surpris de nombreux candidats et surtout parce qu'il a été mal compris. De fait, l'exercice a donné lieu au pire et au meilleur, le pire se résumant à deux cas de figure bien précis : l'analyse quasi systématique des différentes occurrences de la forme apparaissant dans le texte (qui était pourtant explicitement non demandée) et la présentation d'une « leçon type » complètement déconnectée du texte.

Nous ne donnerons pas ici de correction type de cet exercice, qui ne serait de toute façon pas reproductible pour les prochaines sessions, son traitement pouvant par ailleurs prendre des formes très différentes suivant les candidats. Aucun des traitements proposés n'étant en lui-même « juste » ou « faux » (sauf énonciation d'incongruités grammaticales), le jury a essentiellement pris en compte la qualité de l'argumentation et la cohérence entre la présentation des différentes valeurs de la

structure ainsi que la qualité de la réflexion au sujet des pistes proposées.

Voici toutefois quelques principes généraux de traitement s'appuyant sur ce qui était demandé. On attendait ainsi des candidats :

- 1) qu'ils identifient l'élément souligné, en l'occurrence donc, la forme en *-reru/rareru*, et en donnent les valeurs principales : le passif, le potentiel et la spontanéité ; plus que l'exhaustivité sur le plan de la grammaire, et plusieurs présentations de cette forme étant par ailleurs possibles en fonction des éléments pris en compte, c'est surtout la cohérence de la présentation proposée par le candidat qui était attendue ici ;
- 2) qu'ils expliquent que ces différentes valeurs dépendent surtout du sens des verbes et du contexte et en donnent un ou deux exemples à *partir des choix de traduction* qui ont été les leurs, et non pas des exemples reformulés (attention par ailleurs de bien choisir des exemples qui correspondent vraiment aux valeurs présentées) ;
- 3) qu'ils proposent des pistes d'enseignement :
  - en précisant et surtout argumentant le moment le plus souhaitable de l'introduction de ces formes dans les années ciblées (par exemple en 1<sup>re</sup> LV3) : l'argumentation est en effet ici essentielle car plusieurs points de vue sont possibles en fonction des éléments retenus (fréquence d'utilisation, capacités des élèves, nécessité au regard des besoins de l'expression, caractère naturel ou artificiel de la production, etc.) ;
  - en évoquant les prérequis sur le plan de la construction ;
  - en évoquant les difficultés que cette forme peut soulever pour les apprenants ;
  - en discutant la nécessité (ou pas) de présenter telle ou telle valeur en fonction du niveau d'enseignements (beaucoup de réponses acceptables si justifiées et argumentées) ; etc.(le descriptif d'une leçon n'était pas nécessaire) ;
- 4) qu'ils rédigent leur réponse à la question posée de manière claire et dans un français parfait et que, notamment, les choix des termes explicatifs (grammaticaux, syntaxiques, linguistiques) soient pertinents.

## 5 – Épreuves orales d'admission

*Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :*

*Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.*

Ajoutons ici que, en vue de procéder au recrutement de professeurs du second degré, le jury observe tout particulièrement, dans les différentes phases de ces épreuves, la capacité communicationnelle des candidats, de même qu'il évalue leur aisance, leur clarté, leur volonté de convaincre et leur attitude. De la même façon, le jury accorde une très grande importance à la maîtrise des langues française et japonaise dont font preuve les candidats, et prend en compte dans ses jugements la clarté, la qualité et la finesse d'expression de ceux-ci.

Remarque importante : pour les deux épreuves orales d'admission, seul l'usage de deux dictionnaires unilingues en langue japonaise (un dictionnaire de langue et/ou un dictionnaire de *kanji*) est autorisé tandis que celui de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel informatique ou électronique (dictionnaire électronique, ordinateur, téléphone, calculatrice ou autre) est rigoureusement interdit.

## 5.1 – Mise en situation professionnelle

a) *Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :*

- *Durée de la préparation : 3 heures*
- *Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes)*
- *Coefficient 4*

*L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.*

*L'épreuve comporte deux parties :*

- *une première partie en langue étrangère consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation,*
- *une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.*

*Chaque partie compte pour moitié dans la notation.*

*La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.*

b) *Statistiques de l'épreuve :*

*Présents : 4*

*Moyenne présents : 14,25*

*Moyenne admis : 15,50*

*Note la plus élevée : 17,50*

*Note la plus basse : 10,50*

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	0
de 3,1 à 6 / 20	0
de 6,1 à 9,99 / 20	0
de 10 à 11,99 / 20	1
de 12 à 14,99 / 20	1
de 15 à 20 / 20	2

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Dans cette épreuve, les candidats doivent bien établir le lien entre la première partie académique et la seconde partie plus professionnelle, ce qui exige d'eux une compréhension fine des documents à la lumière des notions ou bien des thématiques retenues.

Les supports authentiques constituant le dossier, de nature et de sources variées, n'étant pas hiérarchisés, c'est aux candidats d'effectuer cette hiérarchisation et de mettre en relation les documents de façon structurée. Chacun de ces derniers doit donc faire l'objet d'un traitement équilibré et d'une analyse approfondie. La paraphrase ou la simple restitution – même fidèle – du contenu des supports écrits, iconographiques ou audiovisuels, etc., ne sauraient tenir lieu d'analyse.

Exemples de sujets tirés au sort par les candidats :

Sujet 1 : lieux et formes de pouvoir – la répartition des tâches au sein de la famille japonaise (cf. annexe 2)

Sujet 2 : lieux et formes de pouvoir – la critique de la guerre (cf. annexe 3)

### *Première partie de l'épreuve*

Il est important tout d'abord que les candidats s'approprient bien le titre et les consignes inscrites sur la première page du sujet. Dans cette première partie en japonais, le jury attend un exposé de nature académique avec une mise en perspective des documents autour d'une problématique. Sur le plan méthodologique, on peut dire que cette épreuve présente des similitudes avec celle de composition, mais réalisée à l'oral, à partir d'un dossier plus professionnel. Les candidats doivent commencer leur exposé par une brève introduction afin de présenter les différents documents et préciser le thème central du dossier ainsi qu'annoncer le plan de leur exposé. Dans le développement, il s'agit de procéder à l'analyse de ces documents et à leur mise en relation, à travers le prisme de la problématique choisie, et ce en lien avec le contenu culturel du programme d'un niveau de classe à déterminer. La conclusion, indispensable, peut proposer une perspective plus large ou une réflexion plus approfondie.

En aucun cas, il ne s'agit de procéder à une simple description des documents les uns après les autres dans l'ordre où ils sont présentés dans le dossier. La définition d'une problématique est nécessaire afin de structurer l'exposé et présenter un axe d'analyse des documents. Une fois celle-ci clairement définie, le candidat peut répondre à la question posée en développant son exposé. Ainsi, par rapport au sujet 1, il était intéressant de questionner l'évolution de la place et du rôle de la femme dans

la société japonaise actuelle en évoquant l'évolution de la structure familiale après-guerre.

Les références à l'actualité ou à d'autres exemples tirés de la culture et de l'histoire sont tout à fait appréciées. Ainsi, en traitant le sujet n°2, il était tout à fait pertinent de mettre en relation ce thème avec la question actuelle de la réforme constitutionnelle projetée par l'actuel Premier ministre japonais.

– Points positifs :

Certains candidats ont su proposer des présentations tout à fait intéressantes au regard des thèmes à traiter et ce malgré les difficultés que pouvaient présenter certains sujets (la critique de la guerre notamment). Ils ont su présenter des exposés structurés en procédant avec méthode et ont donc été capables de respecter les contraintes de l'épreuve : ils s'étaient visiblement bien préparés à cet exercice. Ces candidats ont été particulièrement convaincants et ont non seulement proposé un plan solide, mais ils se sont aussi montrés très pédagogues durant leur prestation, en annonçant le plan et en le respectant, puis en évoluant vers une conclusion logique de leur raisonnement.

Certains ont su recourir judicieusement aux connaissances historiques et culturelles que tout futur enseignant de langue japonaise se doit de posséder et qui sont attendues pour un concours de ce niveau, de même qu'ils ont été capables de se référer avec précision aux programmes et documents ressources du collège, de la classe de seconde et du cycle terminal.

Les candidats ont également, dans l'ensemble, bien réagi aux questions qui leur ont été posées durant l'entretien. Le jury a pu apprécier chez la plupart d'entre eux un certain dynamisme, un pouvoir de conviction, une présence et une véritable attitude de futur enseignant.

Les notes obtenues lors de cette épreuve, bonnes dans l'ensemble, voire très bonnes, reflètent bien les qualités qui ont été déployées par les candidats dans cette première partie.

– Points négatifs :

Outre le point évoqué plus haut sur l'erreur consistant à présenter les documents de façon linéaire sans les mettre en perspective les uns par rapport aux autres, on peut déplorer dans certain cas l'absence (ou la faiblesse) de (du) plan et le non-respect du temps imparti. Ainsi, un candidat n'a pas su rester maître de son temps et a dû être interrompu après avoir largement dépassé l'horaire prévu.

La langue japonaise utilisée était, dans l'ensemble, fluide et agréable à suivre, pour l'essentiel correcte mises à part quelques erreurs. Il est toutefois important de rappeler qu'il faut absolument éviter l'emploi de tournures propres au registre familier et qu'il est nécessaire de veiller à employer une langue suffisamment soutenue et claire.

### *Seconde partie de l'épreuve*

Les candidats doivent proposer dans cette seconde partie des pistes d'exploitation pédagogique des documents et ce en fonction de la notion retenue. De ce fait, la connaissance parfaite des différentes notions culturelles des programmes est indispensable. Le jury attend une mise en œuvre pédagogique, adaptée au niveau de classe proposé, sous la forme d'un projet de séquence équilibré et cohérent, avec une brève description des différentes séances qui la constituent. Les candidats doivent

en outre proposer un projet de tâche finale en fin de séquence en définissant les attendus en termes d'évaluation.

Les objectifs que le candidat doit expliciter sont de trois natures :

- objectifs linguistiques : quel lexique et quelles structures syntaxiques proposer aux élèves ? Quels sont les éléments linguistiques sur lesquels on peut prendre appui pour l'étude des documents ? Quelles connaissances ces documents permettront-ils de faire acquérir ou réactiver ?
- objectifs communicatifs : quelles sont les activités langagières sur lesquelles les élèves vont travailler ? Comment et dans quel ordre les documents vont-ils être étudiés ? Quelles sont les difficultés qu'ils peuvent présenter et est-il possible de les adapter ?
- objectifs culturels : quelles connaissances de la culture japonaise les élèves peuvent-ils acquérir ?

- Points positifs :

La plupart des candidats connaissaient bien les programmes du second degré, et ont su sans difficulté situer la notion retenue par rapport au niveau des élèves. Ils ont montré une connaissance fine des programmes de langue vivante de collège et de lycée, ainsi qu'une certaine aisance avec les entrées culturelles des programmes de seconde et du cycle terminal. La mise en relation avec d'autres disciplines de la part de certains candidats, en particulier, a dénoté un bon niveau de réflexion sur les objectifs et la cohérence de l'enseignement secondaire et tout l'intérêt que peut avoir une collaboration avec les enseignants d'autres matières.

La plupart des exposés étaient structurés avec rigueur, fruit d'une véritable réflexion pédagogique sur la façon d'exploiter au mieux les éléments du dossier. Le jury a particulièrement apprécié les prestations des candidats qui présentaient dans la seconde partie des pistes concrètes et cohérentes permettant la construction de compétences communicatives dans les différentes activités langagières, tout en respectant la nature des documents et en prenant appui sur la problématique retenue. La prise en compte de la perspective de l'élève, la formulation de consignes claires et précises ainsi que le souci de la mise en activité des élèves sont attendus en cohérence après une analyse fine du dossier dans la première partie.

- Points négatifs (problèmes constatés) :

Certains candidats ne sont pas parvenus, dans cette partie de l'épreuve, à proposer un exposé structuré reposant sur un (ou des) plan (s) de séquence et sur une définition claire des objectifs. D'autres n'ont à l'évidence pas réussi à se préparer de façon rigoureuse à cette partie de l'épreuve. Même si leurs réponses aux questions pendant l'entretien contenaient des idées intéressantes, il eut été plus judicieux dans leur cas que celles-ci aient été exposées plus tôt, pendant leur présentation.

Il faut, par ailleurs, rappeler l'importance de la question de l'évaluation. Les acquis des élèves (acquis et prérequis) doivent donc être pris en compte, voire détaillés et analysés. Sans ce préalable, la mise en œuvre est dépourvue de bases solides et les conditions pour réaliser une tâche et l'évaluer ne sont tout simplement pas réunies.

Il convient également de ne pas oublier d'envisager l'apprentissage de la compétence graphique qui est un élément incontournable de l'apprentissage de la langue japonaise.

Si le jury tient à saluer les candidats qui ont fait montre d'une bonne maîtrise de la langue française dans leur prestation – des candidats qui sont à l'évidence tout à fait prêts à s'exprimer face à une classe de la façon requise –, il tient à insister sur le fait que les candidats doivent absolument utiliser une langue exempte d'expressions trop familières et totalement inadaptées par rapport à la situation de cette épreuve et leur statut de futur enseignant.

### *Quelques conseils*

Il est essentiel de produire des exposés bien structurés à partir d'un plan clairement établi.

Les futurs candidats doivent en outre être capables de déterminer la notion ou la thématique auxquelles rattacher leur réflexion, d'être exigeants avec eux-mêmes dans la préparation des épreuves du concours, en articulant fortement leurs savoirs théoriques avec leurs savoirs pratiques, ce qui présuppose d'avoir à la fois une bonne culture générale et une bonne connaissance des programmes et de la didactique.

Le jury incite les futurs candidats à construire pour eux-mêmes de véritables stratégies d'accès au sens d'un document afin qu'ils puissent à leur tour transmettre à leurs futurs élèves des outils efficaces.

## **5.2 – Entretien sur dossier**

*a) Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :*

- *Durée de la préparation : 2 heures*
- *Durée de l'épreuve : 1 heure (30 minutes maximum pour chaque partie)*
- *Coefficient 4*

*L'épreuve porte :*

*– d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège,*

*– d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.*

*La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.*

*La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.*

*Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.*

*La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de*

chaque partie de l'épreuve.

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 4

Moyenne présents : 12,50

Moyenne admis : 14

Note la plus élevée : 18

Note la plus basse : 7

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	0
de 3,1 à 6 / 20	0
de 6,1 à 9,99 / 20	2
de 10 à 11,99 / 20	0
de 12 à 14,99 / 20	0
de 15 à 20 / 20	2

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Cette épreuve d'une durée d'une heure est composée de deux parties : une première partie en japonais permettant de vérifier la compréhension d'un ou plusieurs documents audio et/ou vidéo. Cette première partie est elle-même divisée en deux sous-parties : dans un premier temps, le candidat présente sa réflexion en japonais durant 15 minutes. Dans un second temps, le jury interroge le candidat sur sa production pendant 15 minutes, toujours en japonais. La seconde sous-partie, en français, prend appui sur un dossier tiré au sort et composé de productions d'élèves et de documents utilisés en situation d'enseignement. Dans les 20 premières minutes, le candidat présente le résultat de sa réflexion pédagogique et didactique. Dans les dix minutes suivantes, le jury s'entretient avec le candidat au sujet de la réflexion qu'il vient de mener.

Liste des sujets tirés au sort par les candidats :

Sujet 1 : Visions d'avenir – Créations et adaptations : la maison japonaise (木で家を建てる) (cf. annexe 4)

Sujet 2 : Sentiment d'appartenance – Singularités et solidarités : la famille japonaise (離婚後の親子) (cf. annexe 5)

Le jury rappelle les points suivants.

Cette épreuve est différente, malgré une similarité apparente, de l'autre épreuve orale, la mise en situation professionnelle. En effet, si la seconde partie de cette dernière amène le candidat à conduire une réflexion pédagogique en amont de la mise en place d'une séquence d'enseignement, l'épreuve d'entretien sur dossier vise à s'interroger sur les acquis (ou les non-acquis) des élèves à la vue de leurs productions et sur les moyens de remédiation à apporter à cette situation. Il faut donc que les candidats, ici aussi, prennent bien conscience de la différence des exigences des deux épreuves d'oral.

Les candidats admissibles ont dans l'ensemble fait preuve de grandes qualités autant dans leur aisance en japonais à l'oral que dans leur capacité à utiliser les documents dans le cadre d'une réflexion pédagogique.

Le jury n'a pas relevé cette année de problème majeur dans la gestion du temps comme cela avait pu être le cas lors de la session précédente.

Nous rappelons cependant pour les futurs candidats que la première partie de l'épreuve doit amener le candidat à présenter le document audio ou vidéo qui figure dans son dossier, à en extraire les points essentiels et à l'articuler avec la thématique proposée. Il ne s'agit en aucun cas d'en faire une simple paraphrase. A ce stade, le candidat doit être capable de présenter le document, de le contextualiser, de présenter sa structure, etc. Il ne s'agit pas d'apporter une proposition d'application pédagogique du document étudié.

Le jury a cependant constaté qu'un candidat n'avait pas été capable de tirer des éléments de réflexion de la vidéo du sujet 1. S'adapter aux outils et pouvoir élargir le champ de réflexion pour les élèves est important. Dans le cas de la vidéo du sujet 1, cela supposait une bonne connaissance du Japon et de sa situation économique et géographique, mais aussi de pouvoir replacer les problèmes que rencontre l'archipel à un niveau plus large (environnemental notamment). Ce document donnait l'impression de privilégier la conservation de techniques traditionnelles, avec un aspect un peu nostalgique, mais on pouvait aussi le regarder d'un autre œil si l'on pensait à l'aménagement du territoire ou à l'évolution de l'architecture et la place de l'architecture japonaise dans les constructions contemporaines. De manière générale, les capacités de contextualisation sont absolument fondamentales pour cette partie de l'épreuve.

Tout comme dans les autres épreuves, on attend par ailleurs des candidats qu'ils proposent une réflexion structurée. Une suite de remarques sans aucune logique n'est pas acceptable. Une introduction présentant, contextualisant, le document est nécessaire, de même que, ensuite, une présentation de la problématique développée, un développement et, pour finir, une conclusion. Il s'agit là du strict minimum.

Dans l'ensemble les candidats ont bien pris en compte ces remarques que nous avons émises après la session 2017.

Le jury est heureux de constater que la majorité des candidats admissibles ont fait montre d'un très bon niveau communicatif dans l'ensemble. Certains candidats avaient d'excellentes compétences dans tous les aspects langagiers : fluidité, clarté, richesse lexicale, précision grammaticale, compétence discursive, etc.

Chez d'autres candidats, cependant, les fautes grammaticales basiques étaient fréquentes, ce qui a nui à leur prestation. Le jury encourage les candidats à s'entraîner à parler avec précision et/ou à corriger des formes erronées fossilisées.

Les compétences linguistiques ayant posé moins de problème cette année, nous invitons les futurs candidats à se reporter au rapport 2017 pour la pratique linguistique. On trouvera ci-dessous quelques remarques en rapport avec le contenu de l'épreuve, plus particulièrement sur les questions de réflexion pédagogique, surtout développées dans la seconde partie de l'épreuve. C'est sans doute cet aspect – le plus complexe pour de futurs enseignants – qui est appelé à être davantage travaillé. Les candidats ont eu cette année également des difficultés à envisager les élèves autrement que comme un bloc monolithique. Les remarques ci-dessous s'appuient sur les sujets tirés au sort par les candidats.

– Certains exercices présentaient des ambiguïtés ou des incohérences du point de vue de l'approche actionnelle. Un seul candidat a remarqué spontanément ce point. Nous rappelons que cette approche demeure la pratique de base en classe. Le fait de pouvoir mener une réflexion critique sur les exercices proposés est un indice pour

déceler si le candidat est capable de prendre du recul sur les exercices qu'il pourrait trouver dans un manuel.

– Dans les exercices à trou, il peut y avoir plusieurs réponses correctes. En tant qu'enseignant, il faut être capable de prévoir toutes les réponses correctes susceptibles d'être proposées par les élèves qui rentrent rarement dans une grille toute prête.

– Comment corriger des phrases qui ne sont pas conformes à la forme canonique apprise dans la classe, mais qui sont correctes ? Il faut savoir justifier chaque correction. De plus, la classe étant très souvent hétérogène, la correction varie en fonction de la biographie langagière des élèves (un élève venant d'une famille franco-japonaise connaît souvent des formes non apprises en classe mais qui restent correctes). Par exemple, « 3人こどもがいます » peut être le résultat d'une erreur, mais peut être également une variante de « こどもが3人います ». Il est important de distinguer les fautes (lapses) des erreurs.

– Le contenu du texte du sujet 2 présenté parfois des stéréotypes de la famille traditionnelle. Il était important de tenir compte dans son traitement de la diversité des élèves (famille recomposée, monoparentale, etc.) et de proposer des activités ou de donner des textes à rédiger tenant compte de cette diversité.

Le jury a constaté que les candidats avaient une maîtrise assez approfondie du contenu des programmes officiels de japonais. Nous rappelons aux futurs candidats que c'est un aspect absolument fondamental de la formation des enseignants.

Enfin, le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont adopté une attitude d'examen oral. Nous rappelons aux futurs candidats qu'une présentation vestimentaire correcte est bienvenue et qu'une posture trop « décontractée » est à bannir. D'autre part, certains candidats ont manifesté un stress, ou un manque de confiance en soi (voix trop faible, ne pas regarder le jury durant l'exposé, nombreuses hésitations dans le choix du lexique, etc.) qui ont parasité un peu leur présentation. Certains ont repris confiance lors de l'entretien, mais c'est là encore une dimension de l'audition qui doit se travailler en amont du concours.

Les candidats qui ont le mieux réussi cette épreuve sont ceux dont le niveau de langue japonaise et de français était le plus élevé et ceux qui avaient mené en amont, durant leur préparation, un travail approfondi sur les thématiques et les notions mais aussi sur les questions pédagogiques.

Le jury encourage, cette année encore, les futurs candidats à faire preuve de curiosité quant à l'aspect culturel des programmes, à maîtriser parfaitement les éléments des programmes officiels et à s'interroger systématiquement sur la pratique de classe (Comment enseigner tel aspect ? Pourquoi enseigner tel aspect à tel moment ? Comment prendre en compte l'hétérogénéité des classes ? Etc.). C'est cette confrontation avec les pratiques concrètes en classe qui permet de proposer un exposé riche et plus en adéquation avec ce qui est demandé dans l'intitulé de l'épreuve. Si un appui théorique est nécessaire, le jury rappelle en effet que l'exercice se fonde également sur un dossier et sur des productions d'élèves qu'il faut analyser.

## ANNEXES

## Annexe 1



### Concours externe du Capes et Cafep - Capes Section langues vivantes étrangères : japonais Programme de la session 2018

#### **Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)**

Le programme repose sur deux notions et deux thématiques issues des programmes des lycées et collèges.

*Notions des programmes de collège et de lycée :*

1. Mythes et héros
2. L'art de vivre ensemble : visions d'avenir, créations et adaptations – questions démographiques : dénatalité, dépeuplement, immigration.

*Thématiques du programme de littérature étrangère en langue étrangère :*

1. L'imaginaire (l'étrange, le merveilleux, le fantastique)
2. La rencontre avec l'autre, l'amour, l'amitié

Les œuvres suivantes serviront d'appui au programme ci-dessus. Le dossier proposé à l'analyse des candidats sera composé d'extraits de l'un et/ou l'autre de ces ouvrages. Les autres documents, textes ou images, seront représentatifs de la culture japonaise indispensable à l'enseignement de la langue. L'ensemble du dossier comportera un nombre variable de documents, en fonction de leur nature (sans dépasser 6).

- ABE Kôbô, *Suna no onna*, 1962 (安部公房 『砂の女』).
- AKUTAGAWA Ryûnosuke, *Kappa*, 1927 (芥川龍之介 『河童』).
- UMEZU Kazuo, *Hyôryû kyôshitsu*, 1972-1974 (楳図かずお 『漂流教室』、全巻)
- NATSUME Sôseki, *Kokoro*, 1914 (夏目漱石 『こころ』).
- WATAYA Risa, *Keritai senaka*, 2003 (綿矢りさ 『蹴りたい背中』).

**Pour les deux épreuves d'admission, le programme est celui des collèges et lycées.**

Annexe 2

Code de l'épreuve : 203-7387

## **Epreuve orale 1 : mise en situation professionnelle**

### **CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2018**

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 1 : 5 documents dont 2 vidéos

Notion retenue : **lieux et formes de pouvoir** / la répartition des tâches au sein de la famille japonaise

#### **Première partie** (en langue japonaise)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes.

Vous présenterez, analyserez et mettrez en relation les documents.

L'entretien vous permettra de justifier votre présentation et de développer certains éléments de votre argumentation.

#### **Deuxième partie** (en langue française)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes. Vous proposerez des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent, ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation de l'enseignement choisie. L'entretien vous permettra de justifier vos choix.



**Document 3** : Extrait d'un film réalisé pour la télévision, リセット～本当の幸せのを見つけかた～, diffusée sur TBS le dimanche 30 septembre 2012 à 21h, durée de l'extrait 3'20". Vidéo à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition



**Document 4** : 『逃した魚は大きかった』の一部

(...)一緒に暮らすようになってほどなくわかったのだが、夫はほとんど無趣味だった。本など一冊も読まない。あえていえば仕事が趣味だった。たまに家にいると、パジャマのままゴロゴロしてテレビばかり観ている。

趣味がないから、話題にも乏しい。二人の間に最低必要限度の会話しか成立しない。由美ちゃんは昔のボーイフレンドの機知とユーモアに富んだおしゃべりをよく思い出すようになった。

そのうち、図体ばかり大きくて、ゴロゴロしている夫が、やけに目障りに思えて来た。家の中にばかりいるからいけないのだと想い、「働いてみようかしら」と言ってみた。夫は即座に「その必要はない」と答えた。妻を外で働きに出さずにすむだけの給料は、稼いでいるはずだから、と言うのだった。

退屈な日々がウツウツとして流れていた。子供でも生もうかしらと、ふとそう思った。

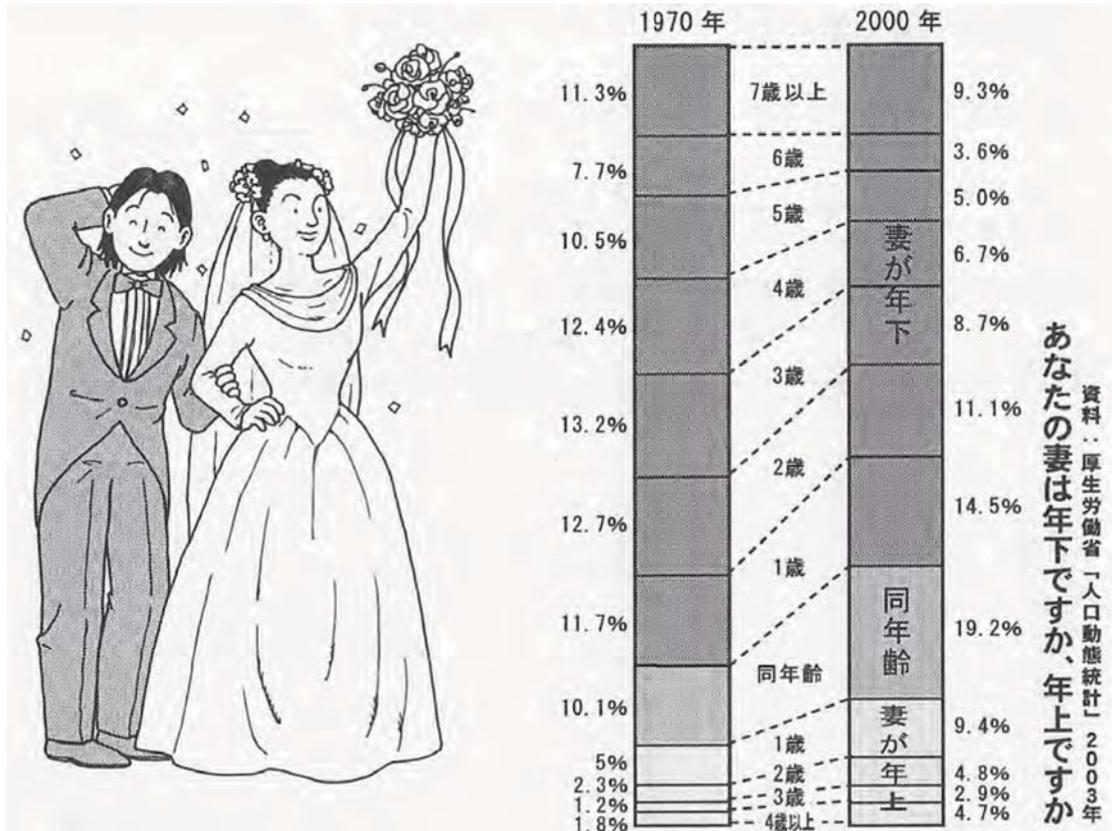
由美ちゃんは妊娠し、無事子供を生んだ。背の高いハンサムな夫は出世コースの仕事にかまけて、育児には全く関知しなかった。彼女はとり残されたような気がした。小ぎれいではあるがだんらんのない家庭という檻の中に、つながれているという思いがつのった。退屈しのぎに生んだ子供は今や、足かせとなって、二重に彼女を檻の中に縛りつけるのだった。(…)

森瑤子

**Document 5** : 結婚するなら年上？年下？

聞きましょう。

グラフを見ながら聞いてください。そして、グラフの内容と合っているものに○をつけなさい。



a ( )      b ( )      c ( )      d ( )

L'enregistrement est disponible sur l'ordinateur mis à votre disposition.

Annexe 3

Code de l'épreuve : 203-7387

**Epreuve orale 1 : mise en situation professionnelle**  
**CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2018**

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous) Coefficient 4

Sujet 2 : 5 documents dont 1 vidéo

Notion retenue : **Lieux et formes de pouvoir** – La critique de la guerre

**Première partie** (en langue japonaise)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes. Vous présenterez, analyserez et mettrez en relation les documents. L'entretien vous permettra de justifier votre présentation et de développer certains éléments de votre argumentation.

**Deuxième partie** (en langue française)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes. Vous proposerez des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent, ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation de l'enseignement choisie. L'entretien vous permettra de justifier vos choix.

## Document 1

ちょうちよと ちょうちよは せんそうしない  
きんぎよと きんぎよも せんそうしない  
くじらと くじらは せんそうしない  
すずめと かもめは せんそうしない  
すみれと ひまわり せんそうしない  
まつの き かし の き せんそうしない  
こどもと こどもは せんそうしない  
けんかは するけど せんそうしない  
せんそうするのは おとなと おとな  
じぶんの くのを まもる ため  
じぶんの こども まもる ため  
でも せんそうすれば ころされる  
てきの こどもが ころされる  
みかたの こどもも ころされる  
ひとが ひとに ころされる  
しぬより さきに ころされる  
ごはんと ぽんは せんそうしない  
わいんと にほんしゅ せんそうしない  
うみと かわは せんそうしない  
つきと ほしも せんそうしない

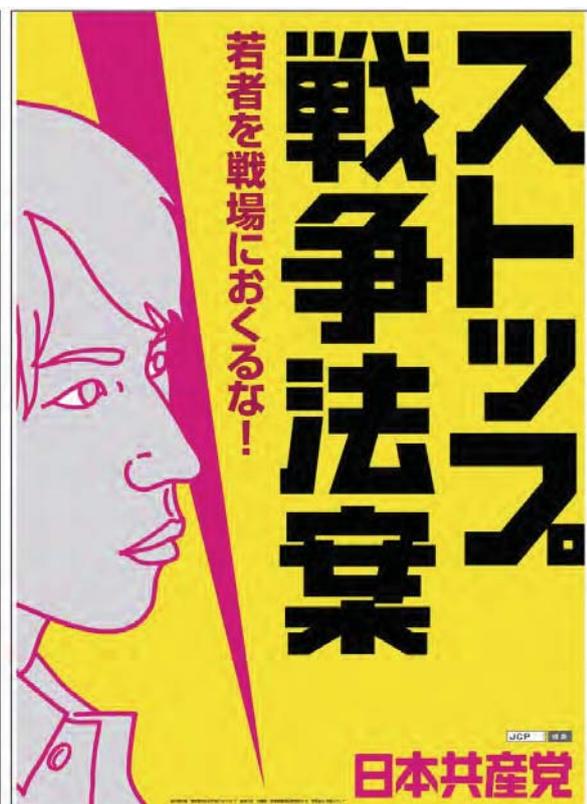
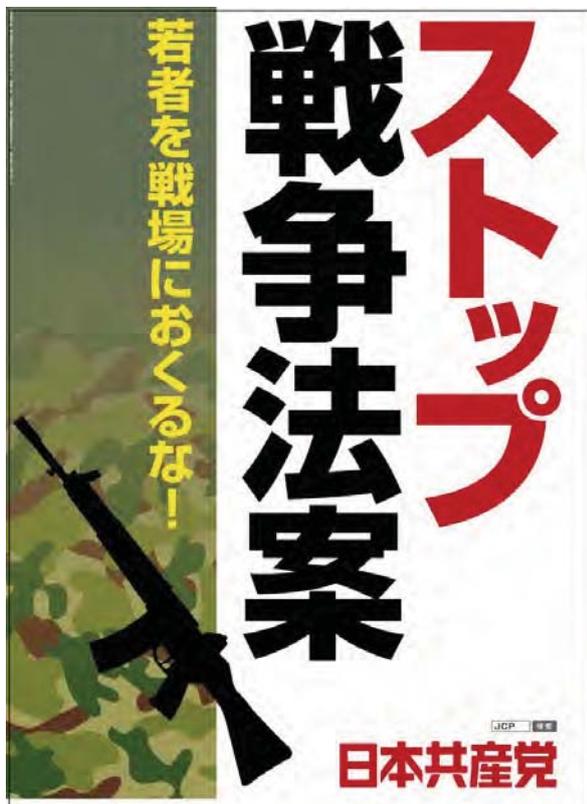
谷川俊太郎『せんそうしない』講談社より

Document 2

中沢啓治『はだしのゲン』中公文庫コミック版より



Document 3



#### Document 4

ビルマの男は若いころにかならず一度は坊さんになります。ですから、われわれくらいの年の坊さんがたくさんいました。

何という違いでしょう！われらの国では若い人はみな軍服を着たのに、ビルマでは袈裟<sup>けさ</sup>をつけるのです。

われわれは収容所にて、よくこのことを議論したものでした。一生に一度かならず軍服をつけるのと、袈裟<sup>けさ</sup>を着るのと、どちらの方がいいのか？どちらが進んでいるのか？国民として、人間として、どちらが上なのか？

いつもビルマの悪口をいっている人がいました。

----こんな弱々しい、だらしのない国があるかい。電灯も汽車もみな外国人につくってもらっている。ビルマ人はかならずルーンジをぬいで、ズボンをはいて、近代的になれ。ここでは学校も、芝居や音楽の学校ばかりで、商業学校も工業学校もない。教育程度がたかいといっても、それは南方ではたかいというだけで、まだ寺子屋で坊さんがお経ばかり教えている。こんなことでは国は亡びる。いや、もう属国になっているが。

これに反対する人はいました。

----いや、袈裟<sup>けさ</sup>を洋服にかえたからって、それで人間が幸福になるとはかぎらない。現に日本人はこんなことになったじゃないか。日本人ばかりではない、世界中がこんなことになってしまったじゃないか。人間がおもい上がって、我<sup>が</sup>をたてて、何もかも自分の思いどおりにしようというやり方では、もうだめだ。少しはよくなっても、全体からいえばもつとわるくなる。

前の人がいきました。----「それなら、いつまでもこのビルマ人のように未開のままでもいい、というのかい？」

後の人がいきました。----「ビルマ人が未開かね？われわれの方がよっぽど野蛮じゃないか、と思うことがよくあるのだが」

「これはおどろいた。こんなになにもかも不潔で不便で、学問や労働によってひとり立ちになろうという意志もない国民よりも、われわれの方が野蛮なのか？」

「そうさ。われわれは文明の利器をもっているけれども、それを使う人間の心が野蛮じゃないか。文明の利器をもっていて、それですることといえばこんな大がかりな戦争で、こんなところまで攻めこんできて、ビルマ人にもひどい迷惑をかけた。それでも、ビルマ人はそんなことは気にかけないで、いつもおだやかに静かにくらしている。昔からビルマ人はわれわれのしたよう

---

<sup>1</sup> costume traditionnel birman

なばかなことをして、よその人間にまで迷惑をかけたことはないらしい。学問もないというけれども、かれらは仏教を信じていて、生活のすべてがそれにのっとっている。そして、若いときにならず一度は坊さんになって、その教えを身につける。それで心の調和をえている。平和に生きている。この方がもっとずっと上品な学問じゃないか」

竹山道雄 『ビルマの豎琴』より

#### Document 5

Extrait de film (yumetunnel.mp4) à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition :  
黒澤明『夢 第4話「トンネル」(DVD, 2003)より

Annexe 4

Code de l'épreuve : 204-1262

## **Epreuve orale 2 : épreuve d'entretien à partir d'un dossier**

### **CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2018**

Durée e la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

#### **Sujet 1**

Notion retenue : **Visions d'avenir** – Créations et adaptations : la maison japonaise

#### **Première partie** (en langue japonaise, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion retenue, vous procéderez à la présentation et à l'analyse du document de compréhension (15 minutes maximum) avant un entretien (15 minutes maximum).

Ce document est à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition.

TITRE : 木で家を建てる職人達 de 0'00 à 2'50

<https://youtu.be/BFdrjWSMZ3Y>

#### **Deuxième partie** (en langue française, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion vous procéderez à l'analyse des documents 3, 4 et 5 productions écrites d'élèves (20 minutes maximum), suivie d'un entretien (10 minutes maximum).

*Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves. Vous mènerez une réflexion pédagogique et didactique notamment sur les acquis et les besoins des élèves en situation d'apprentissage, à travers l'exploitation des productions des élèves en s'appuyant sur l'ensemble des documents. Vous aurez effectué cette analyse dans une perspective de diagnostic :*

- *identification des acquis linguistiques et culturels des élèves (type d'élève et niveau attendu)*
- *identification des compétences maîtrisées par les élèves et de leurs besoins*

Niveau : Seconde LV3, deuxième trimestre, classe de 20 élèves

Notion retenue : visions d'avenir, créations et adaptations (programme de seconde du lycée)

Thème étudié : 私の家

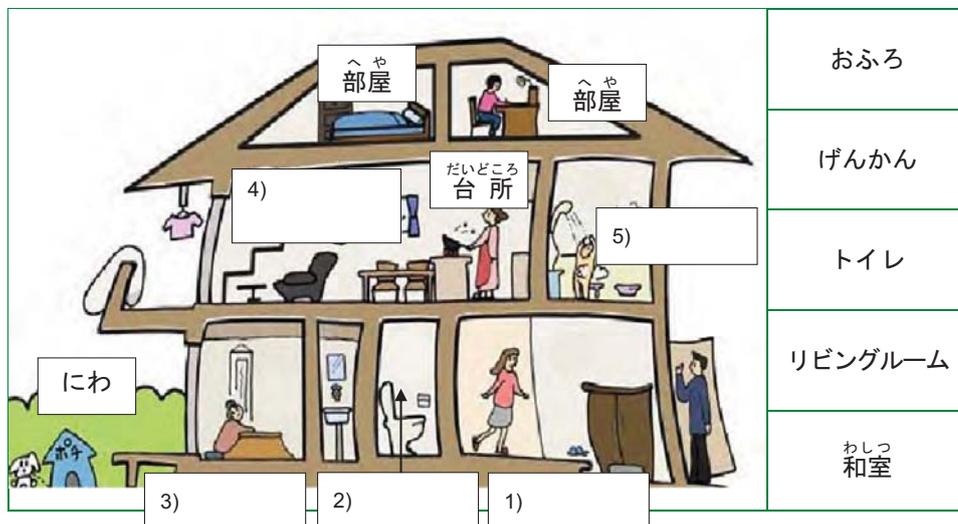
Tâche finale : expression écrite (décrire son logement)

**Document 1**

**?** **Activité 1 - 15 min** ききましよう

Regardez la vidéo n°2 et faites les deux exercices suivants.

- ▶ Voici un schéma, malheureusement incomplet, des différentes pièces d'une maison. En vous aidant de la vidéo, remplacez les cinq termes manquants au bon endroit.



- ▶ Regardez à nouveau la vidéo en essayant cette fois-ci de vous concentrer sur le mobilier. Remplacez les cinq termes manquants sur les deux photographies suivantes.

ようしつ 洋室			わしつ 和室	
しょうじ	ソファ	たたみ	テレビ	とこのま

## Document 2

### **Activité 4 - 30 mn** <sup>ふたり</sup> 2人の インタビュー



Enr 20

Bora doit interviewer deux personnes japonaises, Kenta et Masako.

Faites le compte rendu en français de ces deux interviews en notant bien à chaque fois la ville et la région de résidence, les informations sur le climat, la saison préférée et l'activité qui lui est liée, le type de logement, les caractéristiques de celui-ci et le nombre de pièces.

## Document 3

Production écrite de Juliette :

b. ラニーに 住んでいます。ラニーは パリの  
オナーヌです。天気は いいです。ふゆは  
さむいです。なつは あついです。でも、はると  
あきは あつくないです。あたたかいです。  
わたしの いえは いっこだけ です。うちには  
あたらしいです。とても あかるいです。ひろいです。  
いえには しゃか 5つ(いっ)と トイレが 3つ  
(みっ)と おふろが みっ)と リビングル  
ームが 2つ(ふたつ) あります。リビングル  
ームには いるい ソファが 一つ(ひとつ)と  
テレビが 一つ(ひとつ) あります。もちろん  
たいてい ところも あります。にわも あります。  
それに おこが います。

#### Document 4

Production écrite de Danae :

Saint-Etienne に住んでいます。Saint-Etienne はフランスのみなみです。たいていはまたたかいです。ふゆはあまりゆきがふります。あきはたくさんあめがふります。うちはいっこだけてです。うちはひろいとあかるいです。うちにはリビングルームとだいど二つとへやがむっとおふろがふたつあります。ようしつにテレビとソファがあります。わたしのへやはいすとたなとでんきがみっつとベッドがあります。でも、おおまいはにわのあります。にわにきとはながあります。それ、ね=がいます。でもいぬはいません。うちはあたらしくないです。でも、わたしはうちのだいすきです。

#### Document 5

Production écrite de Julie :

Brignoles はふゆがさむいです。でもはるとあきがあつたかいです。それになつがとともありあついです。あめがぜんぜんふりません。わたしはりょうしんといっこだけてにすんでいます。いえはあかるいです。それにひろいです。でもあまりせまいです。にわがあります。にわにおかながたくさんあります。きもがあります。そしていぬもいます。うちにはへやが4つあります。りょうしんのへやのよこにリビングルームがあります。リビングルームにソファとテレビとあります。わたしのへやのよこにおふろあります。そしてトイレあります。だいどころはちょっとせまいです。でもあたらしいです。わたしのへやにテーブルとたなとベッドとあります。そしてでんきがたくさんあります。わたしのへやはあかるいです。でもすこしせまいです。わたしのへやはすきです。

## Document 6

### a. Expression écrite (20 pts) :

#### Barème de notation

Production de phrases très courtes, qui ne sont que la copie imparfaite des modèles du cours : 1 à 6 points.

Production d'un texte simple avec essai d'appropriation des éléments du cours, mais le lexique est limité : 7 à 11 points.

Production d'un texte simple, grammaticalement correct, avec quelques tentatives d'apport personnel de vocabulaire ; les structures du cours sont assimilées : 12 à 17 points.

Dans la limite du niveau LV3, production d'un texte original, structuré, vocabulaire assez riche et nuancé : 18 à 20 points.

Annexe 5

Code de l'épreuve : 204-1262

## Epreuve orale 2 : épreuve d'entretien à partir d'un dossier

CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2018

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

### Sujet 5

Notion retenue : **Sentiment d'appartenance** – Singularités et solidarités : la famille

**Première partie** (en langue japonaise, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion retenue, vous procéderez à la présentation et à l'analyse du document de compréhension (15 minutes maximum) avant un entretien (15 minutes maximum).

Ce document est à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition.

TITRE : 離婚後の親子 “子どもの幸せ” は？ de 12'19 à 15'15 (durée 2'56)

<https://youtu.be/mfsmGLxpyAo>

**Deuxième partie** (en langue française, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion vous procéderez à l'analyse des documents 5 et 6 productions écrites d'élèves (20 minutes maximum), suivie d'un entretien (10 minutes maximum).

*Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves. Vous mènerez une réflexion pédagogique et didactique notamment sur les acquis et les besoins des élèves en situation d'apprentissage, à travers l'exploitation des productions des élèves en s'appuyant sur l'ensemble des documents. Vous aurez effectué cette analyse dans une perspective de diagnostic :*

- *identification des acquis linguistiques et culturels des élèves (type d'élève et niveau attendu)*

- *identification des compétences maîtrisées par les élèves et de leurs besoins*

Niveau : Seconde LV3, deuxième trimestre, classe de 20 élèves

Notion retenue : Sentiment d'appartenance – Singularités et solidarités (programme de seconde du lycée)

Thème étudié : 家族

Tâche finale : compréhension écrite et expression orale en continu (décrire sa famille)

## Document 1

### **Activité 1 - 15 min** 家族の ことば

Ecoutez les deux enregistrements et complétez l'arbre généalogique en page suivante. Vous trouverez les traductions des termes dans le corrigé.



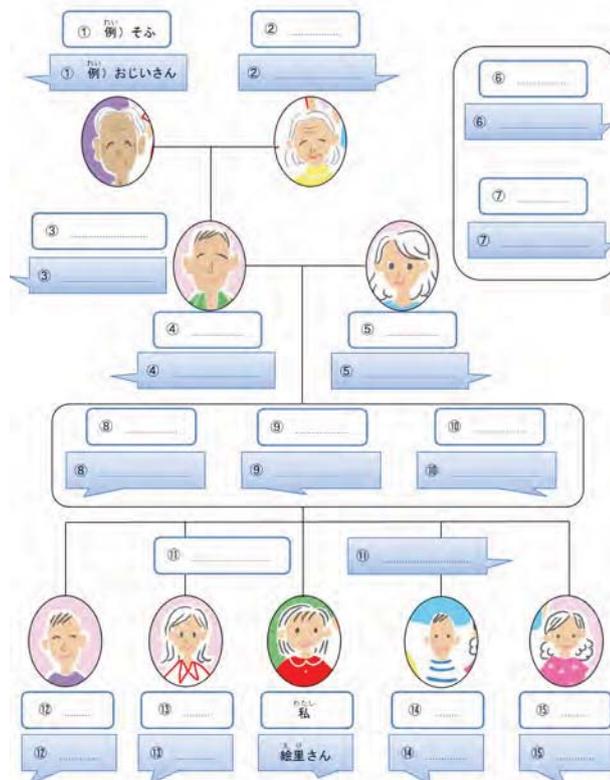
Enr 24

Ce premier enregistrement présente les termes neutres, c'est-à-dire les termes employés pour évoquer sa propre famille. Ecoutez l'enregistrement et notez les termes dans les encadrés blancs.



Enr 25

Le deuxième enregistrement concerne les termes honorifiques, utilisés pour parler de la famille d'une autre personne, ou s'adresser aux membres de sa propre famille. Essayez de repérer les éléments (préfixes ou suffixes) qui les différencient des termes précédents. Ces deuxièmes termes sont à inscrire dans les bulles bleues.



© The Japan Foundation

Terme neutre :  
1. présenter sa famille

Terme honorifique :  
1. présenter la famille d'une autre personne  
2. s'adresser à sa famille

## Document 2

### A Décrire le caractère d'une personne

Dans ce chapitre, vous allez faire la découverte de nouveaux qualificatifs qui vous permettront de décrire les membres d'une famille.

#### **Activité 1 - 15 min** き 聞きましょう



Comment se disent en japonais les énoncés suivants ?

A l'aide de vos connaissances ou du lexique, retrouvez la bonne traduction en japonais.

Puis, auto-corriguez-vous en écoutant l'enregistrement.

Mon père...		父は…
① <small>れい</small> 例) ...est une personne calme.	▪	…すてきな <small>ひと</small> 人です。
② ...est une personne têtue.	▪	…シャイな <small>ひと</small> 人です。
③ ...est une personne énergique.	▪	…ハンサムな <small>ひと</small> 人です。
④ ...est une personne timide.	▪	…しずかな <small>ひと</small> 人です。
⑤ ...est une personne élégante, à la mode.	▪	…げんき <small>ひと</small> 元気な 人です。
⑥ ...est une personne douce.	▪	…きれい好きな <small>ひと</small> 人です。
⑦ ...est un bel homme.	▪	…がんこな <small>ひと</small> 人です。
⑧ ... est une belle personne. (apparence physique et/ou beauté intérieure)	▪	…おしゃれな <small>ひと</small> 人です。
⑨ ... est une personne sérieuse.	▪	…おだやかな <small>ひと</small> 人です。
⑩ ... est une personne ordonnée, qui aime la propreté.	▪	…へんな <small>ひと</small> 人です。
⑪ ... est une personne étrange.	▪	…まじめな <small>ひと</small> 人です。

### Document 3



#### Activité 3 - 10 min お母さんは どんな せいかくですか

Répondez aux questions suivantes en réutilisant le lexique et les tournures introduites dans le chapitre. Vous vous fonderez sur votre famille ou sur une famille imaginaire.

Attention : pour l'instant, vous vous limiterez à n'employer qu'un qualificatif par phrase. En effet, l'énumération de qualificatifs en japonais est un peu plus complexe et sera abordée dans le chapitre suivant.

1. お母さんは どんな せいかくですか。<sup>1</sup>

→ .....

2. お姉さんは ( / 妹 さんは ) どんな せいかくですか。

→ .....

3. お兄さんは ( / 弟 さんは ) まじめですか。

→ .....

4. お父さんは しずかな 人 ですか。

→ .....

5. お父さんの 好きな りょうりは 何 ですか。

→ .....

6. お母さんの きらいな 食べ物は 何 ですか。

→ .....

7. あなたは どんな せいかくですか。

→ .....

#### Document 4 (compréhension écrite)

私は 7 人家族です。そふと そぼ、父と 母、兄と 妹、そして 私です。私たちは 広い 家に 住んでいます。家の 中は 朝から 夜までにぎやかです。

そふと そぼは (82 さい) [redacted]、とても 元気です。そふの名前は 幸夫で、ほんとうに おもしろい 人です。私たち 子どもに いつも (やさしい) [redacted]、すばらしい そふです。私は、おじいちゃんが 大好きです。

父は そふと そぼの むすこです。でも、父の せいかくは 少し ちがいます。父も (やさしい) [redacted]、仕事 (いそがしい) [redacted]、夜おそく うちに 帰ります。ときどき こんな 会話を します。

「お父さん、おかえりなさい！」<sup>1</sup>

「ただいま… あ、ねむいなあ<sup>2</sup>…」

「お父さん、いっしょに こうえんに 行きましょうよ」

「あ、ねむいなあ…」

父は 朝7時ごろ 会社に 行きます。ラッシュ時の 電車は たいへんです。

母は 国語の 先生です。名前は (順子) [redacted]、53 さいです。(あたまが いい) [redacted]、まじめな 人です。よく 母とはなし 話を します。学校の 話や 友だちの 話を します。

兄の 名前は 孝之で、大学生です。兄は 今、京都に 住んでいます。コンピューター好きで、ゲームに むちゆうです<sup>3</sup>。ときどき こんな 会話を します。

「お兄ちゃん、また ゲームの 話！？」

「うん、おもしろいよ！」

それから、私の 大好きな 妹、美香ちゃんが います。しずかですが、かしこくて、かわいいですよ。食いしんぼうで、とても 元気です。

1. Mettez les mots entre parenthèses dans le texte à la forme appropriée (forme connective ou avec **が** pour exprimer une opposition).
2. 「私」の家族かぞくには 子どもが 何人 いますか。
3. 「私」は 家族かぞく みんなと 住すんでいますか。
4. 幸夫ゆきおさんは いい おじいさんですか。
5. Indiquez en français le sens du mot ラッシュ時じ.
6. お父さんの 生活せいかつは たいへんですか。
7. 順子じゆんこさんの 仕事しごとは 何なんですか。
8. 順子じゆんこさんは どんな お母さんですか。
9. お兄にいさんは 仕事しごとを しますか。何なにが 好すきですか (2)。
10. Ecrivez quatre autres questions sur le texte.

Comprehension écrite

2) 「私」のかぞくには 3人子どもが います。

3) 「私」は かぞくみんなと すんでいます。私たちは  
ひろい いえに すんでいます。

4) はい、ゆまおさんは じいおじいさんです。おじいさんは  
まんとうに おもしろい人です。私たち 子どもに じつも やさしくて、  
すばらしい ぞうです。

5) ラッシュ = Rush . 6 = heure → heure de pointe.

6) いいえ、父の せいかくは すこしちがいます。父も  
やさしくですが、しごとが いそがしくて、よくおそくうちに  
かえります。

7) 母は こくごの せんせいです。

8) 母は あたまがよくて、まじめな 人です。

9) お兄さんは たがくせいです。コンピューター-すまで、  
ゲームに むちゆうです。

- 10). おじもと どんなせいかくですか。
- お母さんは おいくつですか。
  - お兄さんは どこで すんでいますか。
  - お父さんの しごと は なんですか。

そふと そぼは (82 さい) さむくて、とても <sup>げんき</sup> 元気です。そふの <sup>なまえ</sup> 名前は <sup>ゆきお</sup> 幸夫で、ほんとうに おもしろい 人です。私たち 子どもに いつも (やさしい) やさしくて、すばらしい そふです。私は、おじいちゃん <sup>だいす</sup> が 大好きです。

父は そふと そぼの むすこです。でも、父の <sup>すこ</sup> せいかくは 少し ちがいます。父も (やさしい) やさしくですが、<sup>しごと</sup> 仕事が (いそがしい) いそがしくて、<sup>よる</sup> 夜おそく <sup>かえ</sup> うちに 帰ります。ときどき <sup>かいわ</sup> こんな <sup>1</sup> 会話<sup>1</sup> を します。

---

<sup>かいわ</sup>  
<sup>1</sup> 会話 : conversation

「お父さん、おかえりなさい！」<sup>1</sup>

「ただいま… あ、ねむいなあ<sup>2</sup>…」

「お父さん、いっしょに こうえんに <sup>い</sup> 行きましょうよ」

「あ、ねむいなあ…」

父は <sup>あさ</sup> 朝7時ごろ <sup>かいしゃ</sup> 会社に <sup>い</sup> 行きます。ラッシュ時の <sup>でんしゃ</sup> 電車は たいへんです。

母は <sup>こくご</sup> 国語の <sup>せんせい</sup> 先生です。名前は (<sup>じゆんこ</sup> 順子) じゆんこ、53 さいです。(あたまが いい) あたまが よくて、まじめな 人です。よく 母と <sup>はなし</sup> 話を します。学校の <sup>がっこう</sup> 話や <sup>とも</sup> 友だちの <sup>はなし</sup> 話を します。

<sup>あに</sup> 兄の <sup>なまえ</sup> 名前は <sup>たかゆき</sup> 孝之で、<sup>だいがくせい</sup> 大学生です。兄は <sup>あに</sup> 今、<sup>いま</sup> 京都に <sup>きょうと</sup> 住んで <sup>す</sup> います。コンピューター好きで、ゲームに <sup>ず</sup> むちゆうです<sup>3</sup>。ときどき <sup>かいわ</sup> こんな <sup>1</sup> 会話<sup>1</sup> を します。

「お兄ちゃん、また ゲームの <sup>はなし</sup> 話！？」

「うん、おもしろいよ！」

それから、私の <sup>だいす</sup> 大好きな <sup>いもうと</sup> 妹、<sup>みか</sup> 美香ちゃんが います。しずかですが、かしこくて、かわいいですよ。食 <sup>く</sup> いしんぼうで、とても <sup>げんき</sup> 元気です。

Document 6 : devoir de Jean-Marie

a. Comprehension écrite

1) - (82 さい) 82 さいで

- (やさしい) やさしくて

- (やさしい) やさしくて

- (いそがしい) いそがしくて

- (じいさん) じいさんで

- (あたまが いい) あたまが よくて

2) 「私も」 のかぞくには 子どもが<sup>(3人)</sup> 3人います。

3) はい、「私も」は かぞく みんなと 一緒にいます。

4) はい、いい おじいさんです。子どもに いつも やさしくて 優しい人です。

5) heure de pointe

6) はい、お父さんの せいかつは たいへんです。しごとが いそがしくて  
よく おそく うちに 帰ります。

7) じいさんさんは 3くごの せんせいです。

8) じいさんさんは あたまが よくて 美しい人です。

9) いいえ、お兄さんはしごとをしせん。お兄さんはコンピュータゲームが大好きです。

10) 1. あにはかぞくみんなとすんでいますか。

2. あにはどこにすんでいますか。

3. そふはなんさいですか。

4. 「あん」のかぞくはなんにんいますか。